



AVIS DE CONVOCATION

RÉUNION DU COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE

Date :	le 24 janvier 2023	
Lieu :	Par vidéoconférence	
Heure :	17 h 30	Séance de partage et de sensibilisation à la culture autochtone (suivre ce lien)
	18 h 30	Réunion en séance publique : tous (suivre ce lien)

SONT CONVOQUÉS

Membres du Conseil :	S. Boudreault <i>Rideau-Vanier et Rideau-Rockcliffe</i> D. Labrèche <i>Gloucester-Southgate, Rivière, Osgoode</i> C. Stitt <i>Lanark, Renfrew, Canton South-Algonquin</i>
Membres de la communauté autochtone :	M. Forgette Z-G. Gagné R. Laurin
Parents de la communauté autochtone :	C. Gauthier T. Lemaire
Élèves de la communauté autochtone :	L. Duchesne K. Scott
Membres observateurs :	I. Cousineau, spécialiste coach en appui aux élèves autochtones B. Dubé, directrice du PAVÉ C. Lafrance-Purdie, directrice de l'é.é.s.p. L'Équinoxe J. Leblanc, représentant des institutions postsecondaires (Université St-Paul)
Membres d'office :	Rachel Laforest (Présidente du Conseil) <i>Hastings, Prince Edward, Lennox et Addington, Frontenac, Leeds et Grenville</i>
	S. Ouled Ali (vice-présidente du Conseil) <i>Barrhaven, Stittsville-Kanata-Ouest, Osgoode, Rideau-Goulburn, Gloucester-Nepean Sud, Kanata-Sud</i>

PERSONNEL ADMINISTRATIF EN APPUI

Secrétaire du Comité :	A. H. Aïdouni
Direction du service éducatif :	D. Vielleuse
Conseiller pédagogique :	J. Cyr
Secrétaire de séance :	M. Morice

VIDÉOCONFÉRENCE

En cas de problèmes techniques, veuillez communiquer avec Marion Morice à marion.morice@cepeo.on.ca.

La directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière,
Sylvie C.R. Tremblay



**ORDRE DU JOUR
COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE (CEDAU)
LE 24 JANVIER 2023**

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

- 1.1. Absences autorisées
- 1.2. Élection à la présidence

Reconnaissance du territoire autochtone

J'aimerais vous inviter à réfléchir sur le territoire où vous vous situez et, par ce geste, vous rappeler que les Peuples Autochtones occupent, utilisent et préservent ces terres depuis des millénaires. Nous souhaitons également reconnaître l'oppression exercée sur les territoires, les savoirs et les cultures des Premiers Peuples par ce qui est aujourd'hui appelé le Canada. En tant que Conseil scolaire, nous croyons ardemment que l'éducation contribue au processus de guérison et de réconciliation.

2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration de conflits d'intérêts

- 2.1. Ordre du jour
- 2.2. Déclaration de conflits d'intérêts

3. Adoption des procès-verbaux

- 3.1. Réunion du CEDAU du 4 octobre 2022 1-4

4. Suivis et questions découlant des procès-verbaux 5

5. Points de consultation

- 5.1. Mandat du CEDAU 6-7
- 5.2. Guide des protocoles et pratiques sécurisantes relatifs aux personnes autochtones 8-29

6. Points de recommandation au Conseil

7. Points d'information

- 7.1. Plan d'action autochtone 2022-2023 - Mise à jour Axe 2 30-50

8. Questions des membres

9. Rétroaction sur la réunion

10. Levée de la réunion



**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE (CEDAU)
LE 4 OCTOBRE 2022**

TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

La présidence déclare la réunion ouverte à 18 h 40 et procède à l'appel nominal.

Sont présentes ou présents :

Présidence :	C. Stitt
Conseillères et conseillers scolaires :	D.M. Chartrand D.Dubuc
Représentant des institutions postsecondaires :	J. Leblanc
Parents :	M. O'Bonsawin C. Sauvé
Élèves :	V. Henry Y. Robichaud
Secrétaire du Comité :	A.H. Aïdouni
Direction du Service éducatif :	D. Vielleuse
Conseiller pédagogique :	J. Cyr
Spécialiste-coach :	I. Cousineau
Secrétaire de séance :	M. Morice

1.1. Absences autorisées

Sans objet.

La présidence procède avec la Reconnaissance des territoires autochtones.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION 2

Le conseiller Chartrand, appuyé par le conseiller Dubuc, propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion du CEDAU du 4 octobre 2022, tel que présenté.

Adoptée

2.1. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucune déclaration de conflit d'intérêt n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Réunion du 18 janvier 2022

Le Comité de l'éducation autochtone s'est réuni le 3 mai 2022. En raison d'une erreur administrative, la réunion a été levée faute de quorum alors que le nombre de personnes requises était atteint.

Ainsi, le procès-verbal officiel déposé pour adoption n'est pas celui du 3 mai 2022 mais celui du 18 janvier 2022.

RECOMMANDATION 3

Le conseiller Chartrand, appuyé par le conseiller Dubuc, propose

QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion du CEDAU du 18 janvier 2022, tel que présenté.

Adoptée

RECOMMANDATION 3

Le conseiller Dubuc, appuyé par le conseiller Chartrand, propose

QUE soit reçue la note explicative sur le procès-verbal du Comité de l'éducation autochtone du 3 mai 2022, présentée à la réunion du CEDAU du 4 octobre 2022.

Adoptée

4. Suivis et questions découlant des procès-verbaux

Aucun suivi n'est en suspens.

5. Points de consultation

5.1 Plan d'action de l'éducation autochtone 2022-2023

Le surintendant Aïdouni est invité à présenter le rapport et cède la parole à la directrice du service éducatif volet pédagogie, D. Vielleuse qui expose le rapport.

Concernant l'axe 1, un membre souligne l'importance d'inclure les familles et son appréciation d'un camp de leadership éventuel pour les élèves autochtones. Il suggère également de remplacer le terme "coach" par "mentor" ou "accompagnateur".

La présidente félicite tout le travail accompli.

RECOMMANDATION 4

Le conseiller Chartrand, appuyé par le conseiller Dubuc, propose

QUE soit reçu le rapport SUR22-71 portant sur les *Priorités du Plan d'action de l'éducation autochtone 2022-2023*, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 4 octobre 2022.

Adoptée

6. Points d'information

6.1 Programme de spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones

Le surintendant Aïdouni est invité à présenter le rapport et cède la parole à la directrice du Service éducatif volet pédagogie, D. Vielleuse.

Répondant à une question d'un membre, le surintendant Aïdouni explique les écarts de réussite entre les élèves autochtones et l'ensemble des élèves par les séquelles des traumatismes intergénérationnels et par le racisme systémique parfois persistant dans les écoles malgré les efforts de décolonisation et de sensibilisation culturelle.

Un membre demande de détailler l'auto-identification afin d'avoir un portrait plus précis de la composition des groupes (premières nations, métis, inuits).

Les personnes ressources œuvrant à améliorer la situation sont félicitées et remerciées.

RECOMMANDATION 6

Le conseiller Chartrand, appuyé par le conseiller Dubuc, propose

QUE soit reçu le rapport SUR22-75 portant sur le *Rapport d'activités 2021-2022 du programme de spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones*, tel que présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 4 octobre 2022.

Adoptée

7. Questions des membres

Sans objet.

8. Rétroaction sur la réunion

La présidence fait un tour de table pour recueillir la rétroaction sur le déroulement et le contenu de la réunion.

Elle rend hommage à l'engagement et au leadership du conseiller Chartrand qui prend sa retraite de la vie politique.

La prochaine réunion du CEDAU aura lieu le 24 janvier 2023 à 18 h 30.

9. Levée de la réunion

RECOMMANDATION 7

Le conseiller Chartrand, appuyé par le conseiller Dubuc, propose

QUE soit levée la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 4 octobre 2022 à 20 h 04.

Adoptée

La présidence

Le secrétaire du Comité

C. Stitt

A.H. Aïdouni

**Renvoi : Réunion du CEDAU
le 24 janvier 2023**

SUIVIS | CEDAU

#	DATE	ACTION À PRENDRE	ÉCHÉANCE	STATUT	PORTEUR DE DOSSIER
1					



DESTINATAIRES :	Membres du Comité de l'éducation autochtone
EXPÉDITRICE :	Sylvie C.R. Tremblay Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière
PRÉPARÉ PAR :	Amine H. Aïdouni Surintendant de l'éducation
OBJET :	Mandat du Comité de l'éducation autochtone

MISE EN CONTEXTE

Le Comité de l'éducation autochtone a été créé par voie de résolution du Conseil en 2012 afin de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone, en plus de mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit. Lors de la séance du Conseil le 9 novembre 2021, le mandat révisé du Comité a été adopté afin de refléter la vision d'avenir du Plan stratégique 2026 et le désir des membres de contribuer à l'amélioration du programme de l'éducation autochtone et la valorisation des cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

RÉSULTAT ANTICIPÉ

Consulter les membres sur le mandat du Comité de l'éducation autochtone.

ÉTAT DE LA QUESTION

Annuellement, les membres sont consultés afin de réviser le mandat du CEDAU.

Le CEDAU a le mandat de recommander au Conseil les mesures que celui-ci juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone en plus de mieux faire connaître les cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Il vise donc à :

- connaître les dossiers relatifs à la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario;
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet.

RECOMMANDATION

QUE soit reçu le rapport SUR22-101 portant sur le mandat du Comité, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 24 janvier 2023.



DESTINATAIRES :	Membres du Comité de l'éducation autochtone
EXPÉDITRICE :	Sylvie C.R. Tremblay Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière
PRÉPARÉ PAR :	Amine H. Aïdouni Surintendant de l'éducation
OBJET :	Guide des protocoles et des pratiques sécurisantes relatif aux personnes autochtones

MISE EN CONTEXTE

Le Comité de l'éducation autochtone (CEDAU) a le mandat de recommander au Conseil les mesures que celui-ci juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone en plus de mieux faire connaître les cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

Il vise donc à :

- connaître les dossiers relatifs à la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario;
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

RÉSULTAT ANTICIPÉ

Obtenir la rétroaction du Comité sur le Guide des protocoles et des pratiques sécurisantes relatif aux personnes autochtones (Annexe A).

ÉTAT DE LA QUESTION

Chaque année, la *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario* se concrétise à l'échelle du conseil par l'élaboration d'un Plan d'action qui se décline en quatre axes :

AXE 1 - Appuyer les élèves

AXE 2 - Appuyer les enseignants

AXE 3 - Accroître l'engagement et la sensibilisation

AXE 4 - Utilisation des données pour soutenir le rendement des élèves

Tel que présenté à la rencontre du CEDAU du 4 octobre (Annexe B), les axes du plan d'action sont constitués d'initiatives fondées sur une collaboration continue avec les communautés autochtones.

L'établissement d'un rapport authentique et culturellement approprié ainsi qu'une volonté de collaborer efficacement avec les Premiers Peuples sont des composantes essentielles qui s'inscrivent à la base d'une démarche de réconciliation et de sécurisation culturelle.

Afin de soutenir et de guider les actions du personnel des écoles et du siège social dans l'implication des Premiers Peuples dans l'élaboration, la réalisation ainsi que l'évaluation des initiatives et des services offerts, un *guide des protocoles et des pratiques sécurisantes relatif aux personnes autochtones* sera élaboré.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

RECOMMANDATION

QUE soit reçu le rapport SUR22-97 portant sur le Guide des protocoles et des pratiques sécurisantes relatif aux personnes autochtones, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 24 janvier 2023.

ANNEXES

- Annexe A : Guide des protocoles et des pratiques sécurisantes relatif aux personnes autochtones
- Annexe B : Présentation PAC 2022-2023

Plan d'action 2022-2023

Éducation autochtone

Comité de l'éducation autochtone (CÉDAU)
Rencontre du 4 octobre 2022





Éducation autochtone

Plan d'action 2022-2023

BUT

Cibler des ressources et des mesures de soutien pour améliorer

la participation, l'apprentissage, le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

AXE 1
SOUTENIR LES ÉLÈVES

AXE 2
SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE

AXE 3
ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET LA SENSIBILISATION

AXE 4
UTILISER DES DONNÉES POUR SOUTENIR LE RENDEMENT DES ÉLÈVES

Zones d'impact :

- La participation
- L'apprentissage
- Le rendement
- Le bien-être

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

AXE 1

SOUTENIR LES ÉLÈVES

PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2022-2023

1

Par l'entremise du Programme de coach en appui aux élèves Premières Nations, Métis et Inuit, développer des initiatives qui permet d'être davantage à l'écoute des parents/familles autochtones afin de mieux répondre aux besoins des élèves autochtones

- Création d'un réseau virtuel pour les familles autochtones offrant un espace sécuritaire et bienveillant de rencontres et de partage
- Faciliter l'accès aux familles à des activités autochtones en communauté

2

Multiplier les opportunités de réseautage entre les élèves autochtones et favoriser la participation de ces élèves à des activités reflétant leur identité culturelle

- Participation aux événements de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation du 30 septembre
- Camp de leadership pour les élèves autochtones de 5e et 6e année

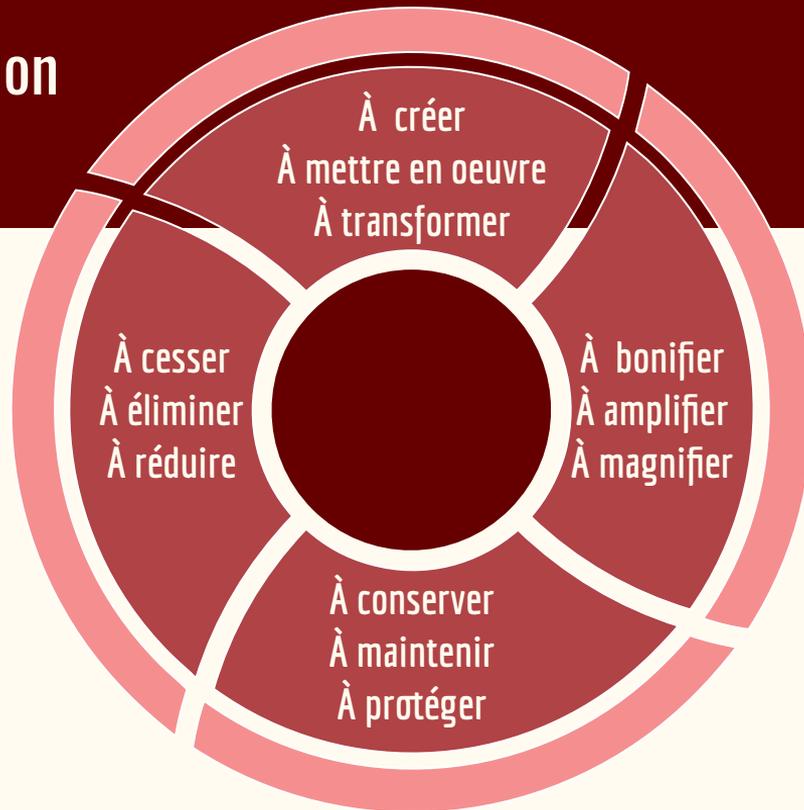
3

Appuyer la transition des élèves autochtones vers le postsecondaire ou le marché du travail

Cadran de consultation

AXE
1

SOUTENIR LES ÉLÈVES



Axe 1 - Soutenir les élèves

Zones d'impact :

La participation

→ **L'apprentissage**

→ **Le rendement**

Le bien-être

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

AXE 2

SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE

PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2022-2023

1

Maintenir l'accessibilité à des ressources pédagogiques autochtones M-12

- Alimenter le site web de ressources pédagogiques
- Maintenir la publication d'une infolettre mensuelle
- Guides pédagogiques sur les événements autochtones importants

2

Assurer une offre de service annuelle incluant de la formation pour le personnel enseignant et de l'accompagnement pour les écoles

- Formation - Cycle d'apprentissage : Décoloniser nos pensées - Tracer son itinéraire par l'approche culturellement sécurisante
- Accompagnement des écoles et du personnel enseignant dans l'autochtonisation de leur pédagogie et l'intégration des perspectives autochtones dans leur salle de classe

3

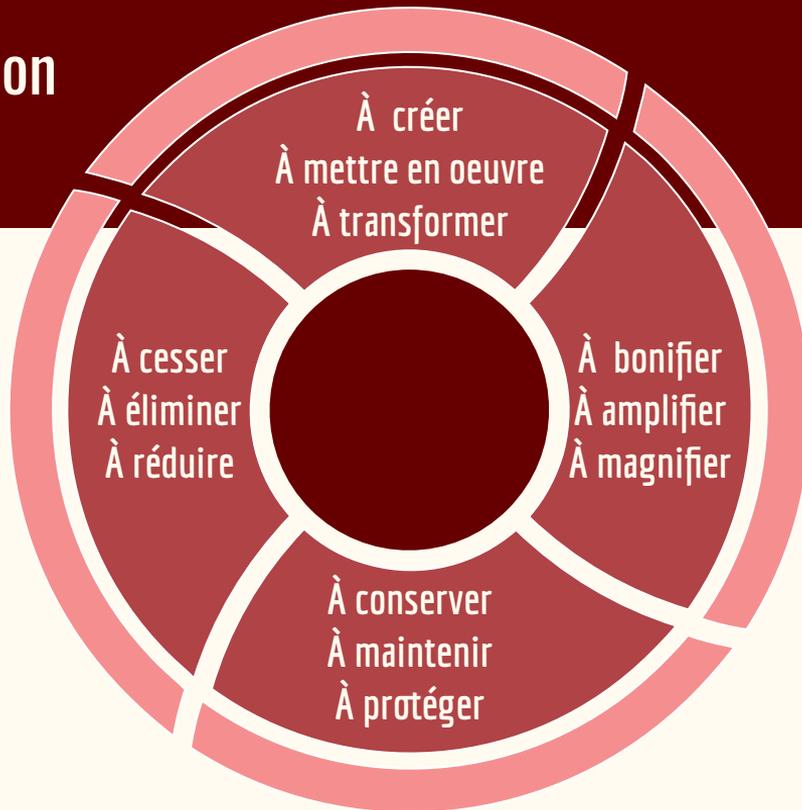
Poursuivre l'offre de perfectionnement professionnel du personnel scolaire par l'entremise d'initiatives systémiques et ciblées

- Unité de formation professionnelle : Les 4 saisons de la réconciliation
- Financement d'une QA/QBA Premières Nations, Métis et Inuit
- Réseau d'échange virtuel Tabasendizowin

Cadran de consultation

**AXE
2**

**SOUTENIR LE PERSONNEL
SCOLAIRE**



Axe 2 - Soutenir le personnel scolaire

Zones d'impact :

La participation

→ **L'apprentissage**

→ **Le rendement**

→ **Le bien-être**

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

AXE 3

ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET LA SENSIBILISATION

PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2022-2023

1

Favoriser l'autochtonisation des différents volets du service éducatif en nourrissant les projets de collaboration

- Participation au programme PIPNPE
- Collaboration avec le volet bien-être et sécurité des élèves du service éducatif
- Collaboration avec les conseillères et conseillers pédagogiques du service éducatif

2

Renouer et maintenir les liens avec les familles, les organismes et les communautés autochtones

- Visite des Premières Nations avoisinantes (Kitigan Zibi, Pikwakanagan, Tyendinaga, Akwesasne)
- Visite d'organismes communautaires autochtones
- Participation à des événements organisées par les communautés autochtones
- Rencontres/activités avec les familles

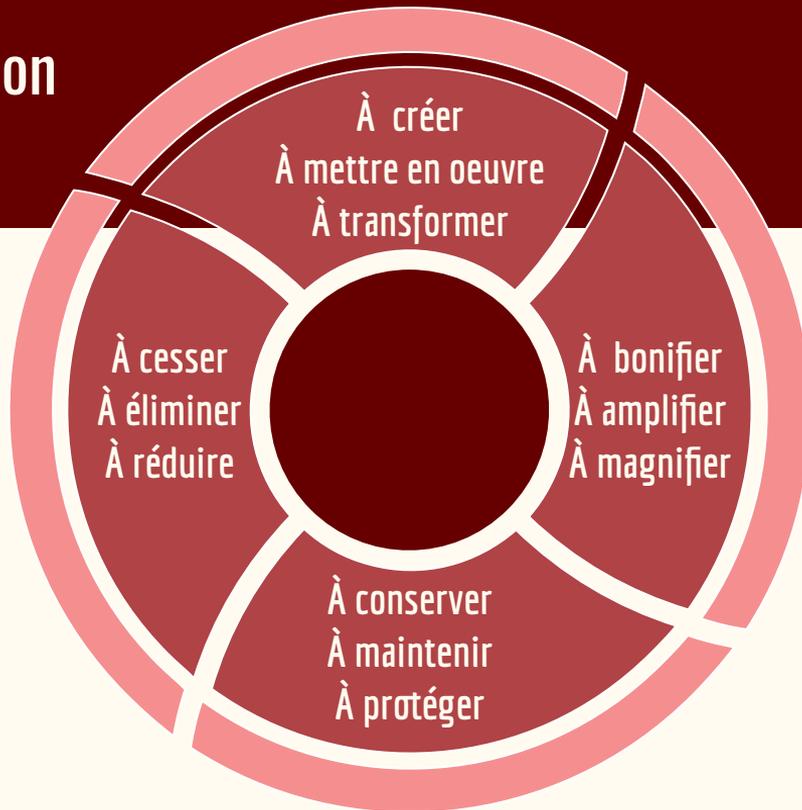
3

Avec l'appui du service des communications, maintenir et alimenter la [page web externe Perspectives et éducation autochtone](#) intégrée au site CEPEO

Cadran de consultation

**AXE
3**

**ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET
LA SENSIBILISATION**



[Axe 3 - Accroître l'engagement et la sensibilisation](#)

Zones d'impact :

La participation

L'apprentissage

→ **Le rendement**

→ **Le bien-être**

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

AXE 4

UTILISATION DES DONNÉES POUR SOUTENIR LE RENDEMENT DES ÉLÈVES

PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2022-2023

1

Participer activement à la lecture et l'analyse des résultats de la collecte de données sociodémographiques sous la lentille des perspectives autochtones

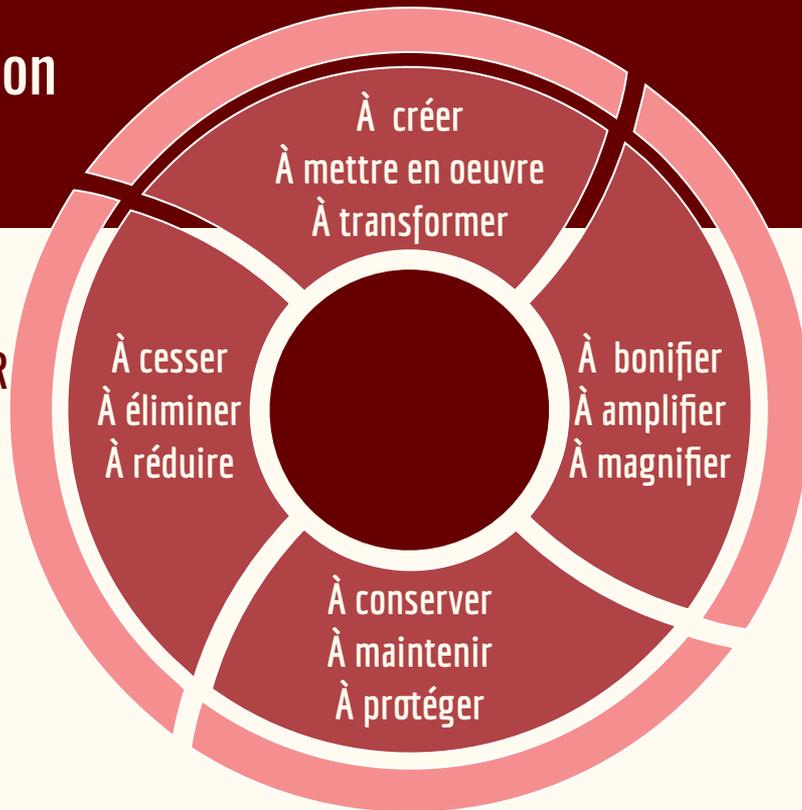
2

Avec l'appui du service des communications, assurer la mise en oeuvre d'une campagne de sensibilisation pour la déclaration volontaire autochtone

Cadran de consultation

AXE
4

**UTILISATION DES DONNÉES POUR
SOUTENIR LE RENDEMENT DE L'
ÉLÈVE**



Axe 4 - Utilisation des données pour soutenir le rendement de l'élève

Plan d'action 2022-2023

Éducation autochtone

Miigwetch !

Merci !



Consultation

Protocoles et pratiques sécurisantes

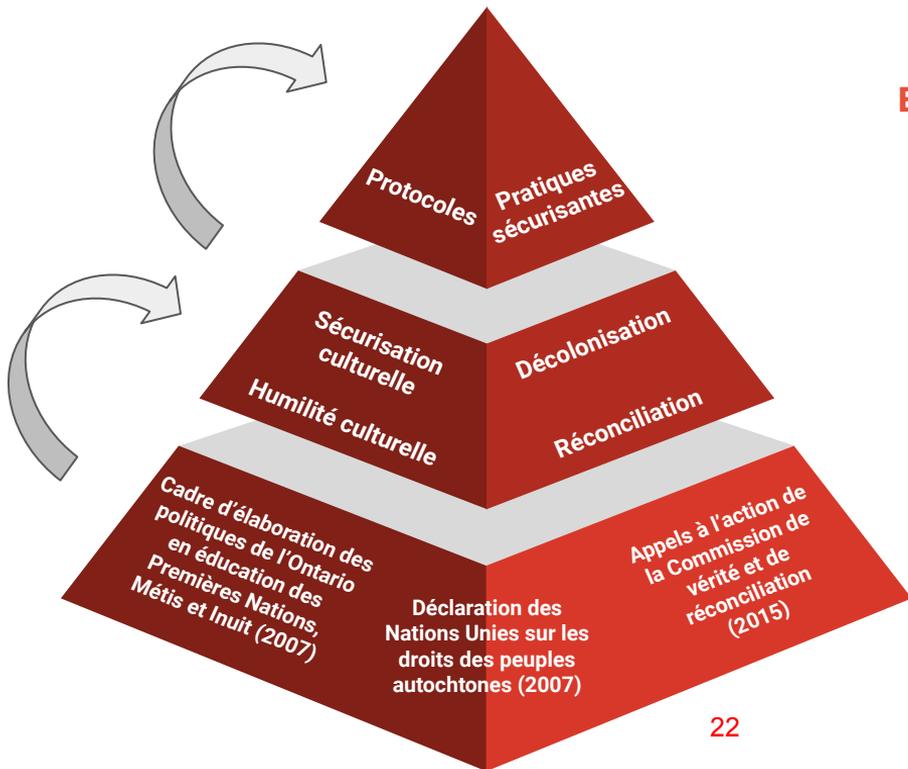
Pour un engagement authentique et
culturellement approprié avec
les partenaires et communautés autochtones

Comité de l'éducation autochtone (CEDAU)
Rencontre du 24 janvier 2023



Protocoles et pratiques sécurisantes

Objectif : Élaborer un guide des protocoles et des pratiques sécurisantes afin de guider le personnel du CEPEO lors de collaborations avec des partenaires des communautés autochtones.



Buts :

1. Soutenir et guider les actions du personnel des écoles et du siège social avec l'implication des Premiers Peuples dans l'élaboration, la réalisation ainsi que l'évaluation des initiatives et des services offerts;
2. Harmoniser les pratiques individuelles et institutionnelles pour les rendre plus sécurisantes;

Protocoles et pratiques sécurisantes : Les fondements

Sécurisation culturelle

Approche qui reconnaît la présence des iniquités vécues par les Autochtones et qui cherche à combler ces écarts par des pratiques sécurisantes.

Humilité culturelle

Concept préalable au processus relationnel de la sécurisation culturelle qui nous invite à reconnaître que nous sommes continuellement en apprentissage lorsqu'il s'agit de comprendre l'expérience d'autrui et des codes culturels différents des nôtres.



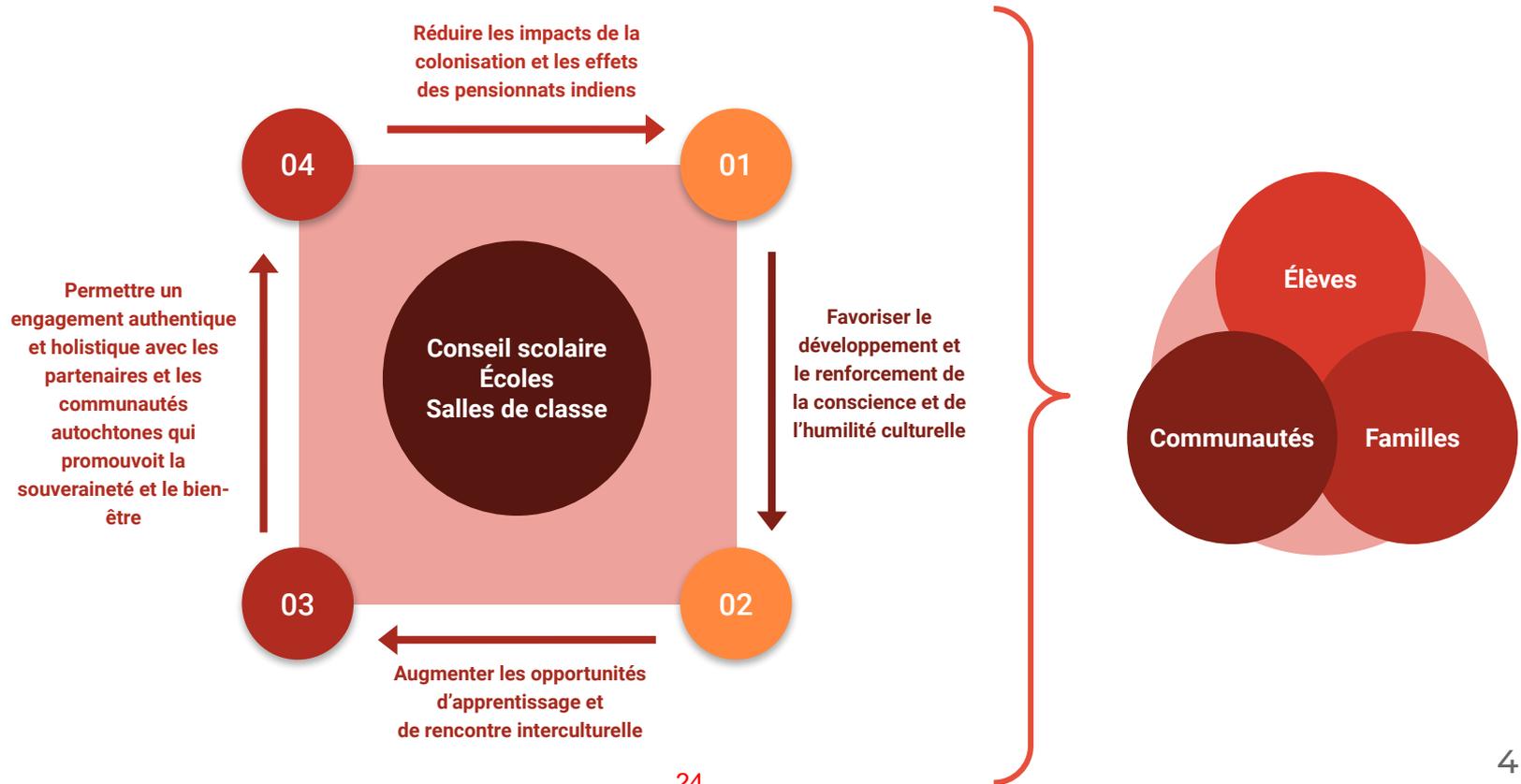
Réconciliation

Processus consistant à établir et à maintenir une relation mutuellement respectueuse entre les peuples autochtones et non autochtones. Prendre conscience du passé, reconnaissance des dommages infligés, expier les causes, et prendre des mesures pour changer les comportements.

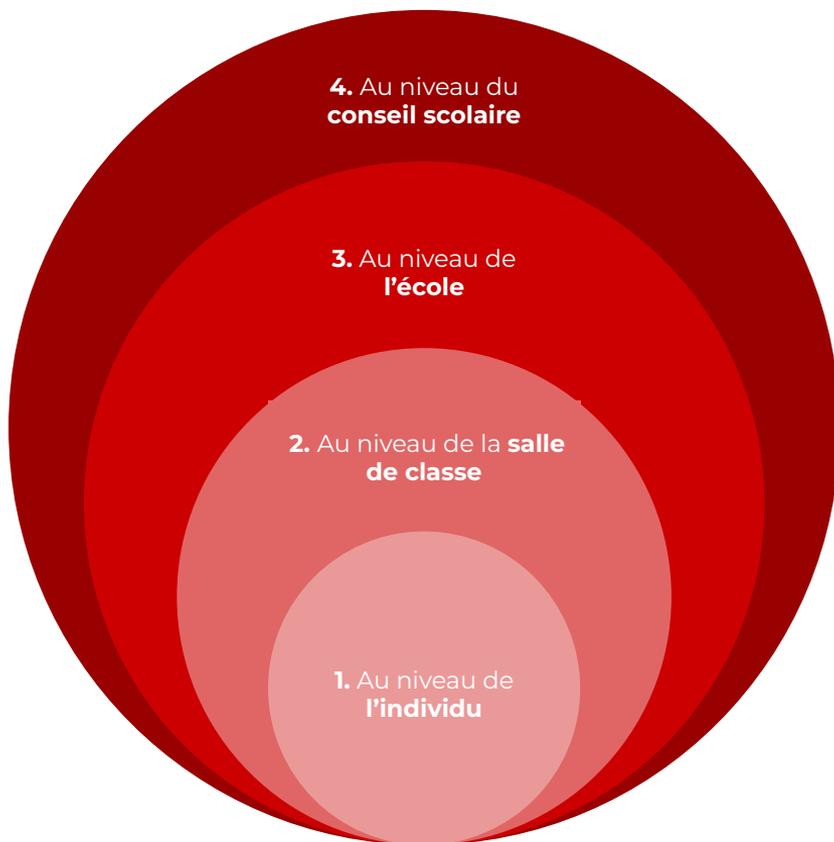
Décolonisation

Déconstruire des structures et des approches héritées du colonialisme

Protocoles et pratiques sécurisantes : Impacts visés



Protocoles et pratiques sécurisantes : Champs d'application



Des exemples pour chaque niveau...

04	<ul style="list-style-type: none">• Consultation dans l'élaboration, la planification et la mise en œuvre des initiatives autochtones des autres services du conseil.• Consultation en lien avec le Plan d'action de l'éducation autochtone• Présence autochtone lors d'événements systémiques
03	<ul style="list-style-type: none">• Consultation auprès de partenaires dans le but de planifier des actions qui s'inscrivent dans la réconciliation• Présentation de témoignage/conférence• Présence autochtone lors d'événements
02	<ul style="list-style-type: none">• Présentation d'atelier• Présentation de témoignage/conférence
01	<ul style="list-style-type: none">• Contacts entre le personnel scolaire et partenaires• Équipe de direction et communauté autochtone

Principes qui sous-tendent un engagement authentique et sécurisant

1. Comprendre le **contexte colonial historique et actuel**;
2. Établir la relation **dès le début du projet**;
3. Prioriser le **processus** plutôt que les résultats;
4. Communiquer clairement les **contraintes de temps et/ou de ressources**;
5. Considérer les **composantes identitaires** et le **vécu** du partenaire autochtone;
6. Éviter **l'instrumentalisation** et être sensible **au risque de sursollicitation**;
7. Favoriser **la durabilité et la richesse** des relations plutôt que la quantité des relations

Continuum des actions à préconiser dans la planification, la préparation et la mise en oeuvre d'un engagement efficace

Avant

- Se conscientiser et se sensibiliser aux réalités et aux enjeux autochtones.
- Cerner les intentions de l'engagement souhaité
- Communiquer clairement et bien définir les attentes et les objectifs de la collaboration aux partenaires.
- Définir en quoi les résultats et les retombées de la relation ou de l'initiative profiteront aux partenaires
- Prendre en considération les composantes identitaires, le profil et le vécu du partenaire autochtone
- Se conscientiser et se sensibiliser aux codes culturels en communication (p.ex. les silences, les expressions faciales, l'humour)
- Prévoir et planifier les gestes liés aux divers protocoles culturels (p.ex. offrande de tabac, reconnaissance du territoire)

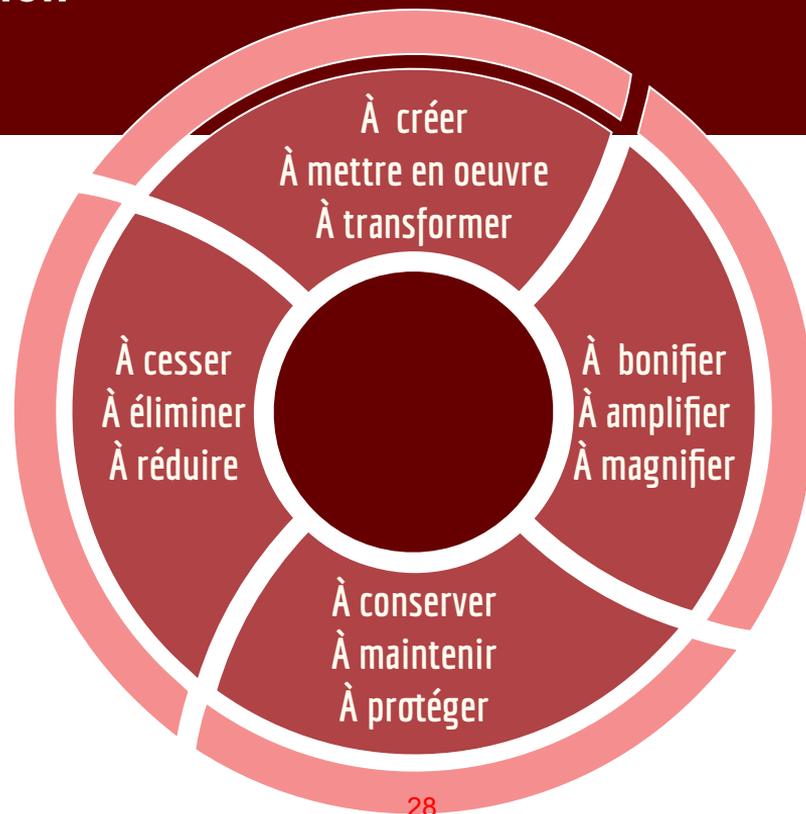
Pendant

- Faire une reconnaissance du territoire authentique
- Mettre en œuvre les protocoles culturels applicables (offrande de tabac, cadeau, etc.)
- Prendre en considération les composantes identitaires, le profil et le vécu du partenaire autochtone
- Faire preuve d'humilité culturelle lors des interactions
- Être à l'écoute, flexible et s'adapter de façon continue aux besoins du partenaire autochtone

Après

- Informer les communautés et les partenaires des retombées des projets. (Ex. Les impacts sur les élèves, le personnel)
- Nourrir les relations, par exemple en répondant positivement aux invitations des partenaires
- Veiller au maintien de liens durables en entretenant des conversations continues avec les partenaires et en allant à la rencontre d'événements communautaires autochtones.

Cadran de consultation



Comité de l'éducation autochtone
Rencontre du 24 janvier 2023

Merci !
Mikwetc !
Marsi !
Nakurmiik !
Nia;Wen !





DESTINATAIRES : Membres du Comité de l'éducation autochtone

EXPÉDITRICE : Sylvie C.R. Tremblay
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

PRÉPARÉ PAR : Amine H. Aïdouni
Surintendant de l'éducation

OBJET : Plan d'action autochtone 2022-2023 - Mise à jour Axe 2

MISE EN CONTEXTE

Le Comité de l'éducation autochtone (CEDAU) a le mandat de recommander au Conseil les mesures que celui-ci juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone en plus de mieux faire connaître les cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

Il vise donc à :

- connaître les dossiers relatifs à la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario;
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

ÉTAT DE LA QUESTION

L'annexe A présente la mise à jour de l'axe 2 du Plan d'action autochtone du CEPEO.

L'annexe B présente les quatre axes de la *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario* mise en oeuvre par le biais du Plan d'action de l'éducation autochtone du conseil :

AXE 1 - Soutenir les élèves

AXE 2 - Soutenir le personnel scolaire

AXE 3 - Accroître l'engagement et la sensibilisation

AXE 4 - Utilisation des données pour soutenir le rendement des élèves

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

RECOMMANDATION

QUE soit reçu le rapport SUR22-94 portant sur la mise à jour de l'axe 2 du plan d'action autochtone 2022-2023, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 24 janvier 2023.

ANNEXES

- Annexe A : Plan d'action autochtone - Mise à jour axe 2
- Annexe B : Plan d'action de l'éducation autochtone 2022-2023

Mise à jour

Plan d'action 2022-23 éducation autochtone

Axe 2 : Soutenir le personnel scolaire

Comité de l'éducation autochtone (CEDAU)
Rencontre du 24 janvier 2023





Plan d'action autochtone

AXE 1
SOUTENIR LES ÉLÈVES

AXE 2
SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE

AXE 3
ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET LA SENSIBILISATION

AXE 4
UTILISER DES DONNÉES POUR SOUTENIR LE RENDEMENT DES ÉLÈVES

BUT

Cibler des ressources et des mesures de soutien pour améliorer la participation, l'apprentissage, le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

AXE 2

SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE

PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2022-2023

1

Maintenir l'accessibilité à des ressources pédagogiques autochtones M-12

- Alimenter le site web de ressources pédagogiques
- Maintenir la publication d'une infolettre mensuelle
- Guides pédagogiques sur les événements autochtones importants

2

Assurer une offre de service annuelle incluant de la formation pour le personnel enseignant et de l'accompagnement pour les écoles

- Formation - Cycle d'apprentissage : Décoloniser nos pensées - Tracer son itinéraire par l'approche culturellement sécurisante
- Accompagnement des écoles et du personnel enseignant dans l'autochtonisation de leur pédagogie et l'intégration des perspectives autochtones dans leur salle de classe

3

Poursuivre l'offre de perfectionnement professionnel du personnel scolaire par l'entremise d'initiatives systémiques et ciblées

- Unité de formation professionnelle : Les 4 saisons de la réconciliation
- Financement d'une QA/QBA Premières Nations, Métis et Inuit
- Réseau d'échange virtuel Tabasendizowin

Soutenir le personnel scolaire par l'Approche culturellement sécurisante

Démarche dotée de plusieurs **stades** qui permettent de **sensibiliser** les allochtones aux **réalités** des Premiers Peuples pour ultimement atteindre la **sécurisation culturelle**

Sécurisation culturelle

- ▶ Consiste à **rétablir et à soutenir l'équité et la justice sociale pour les Autochtones.**
- ▶ **Responsabilité partagée** qui mobilise tous les membres de l'organisation dans un processus de **sensibilisation, d'apprentissage** et de **transformations individuelle et collective.**

Source : Sécurisation culturelle, de quoi parle-t-on?

4 composantes au cœur des rapports entre les Premiers Peuples et les allochtones

Considération des effets de la **colonisation** et des **traumatismes** qui en découlent

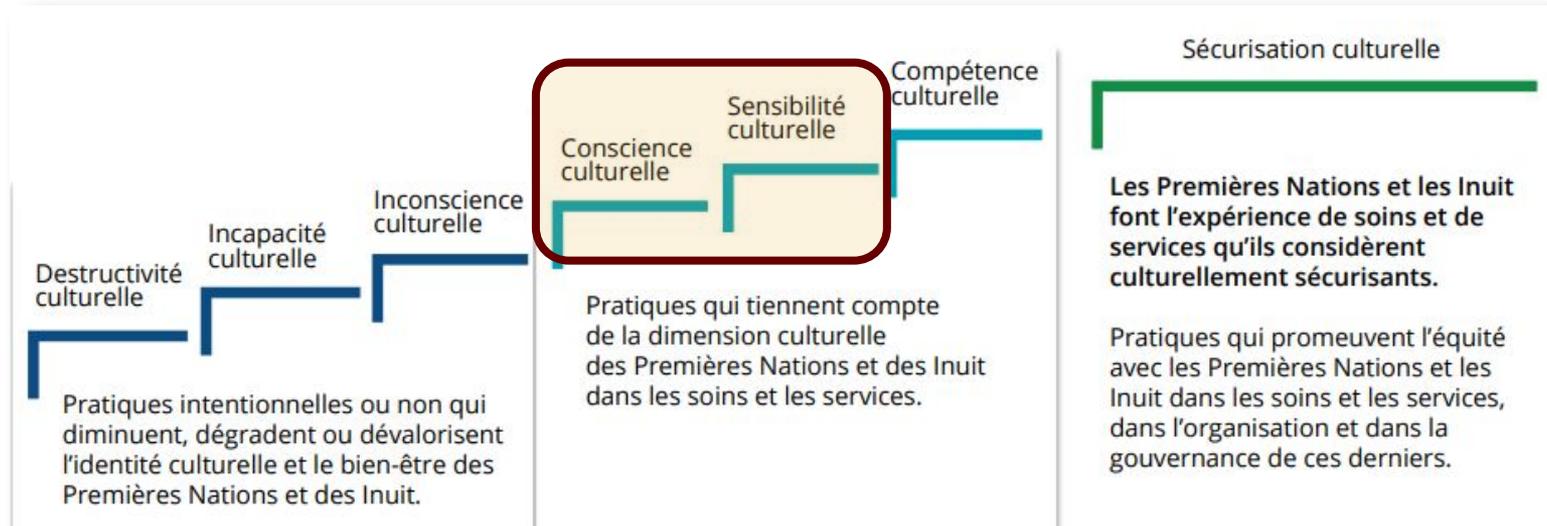
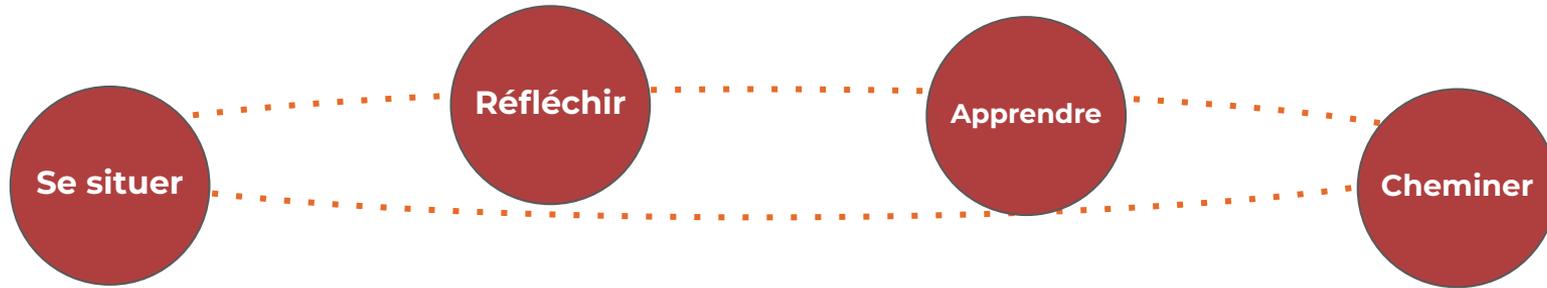
Reconnaissance et **respect** des **différences culturelles et sociales**

+

Compréhension des **enjeux historiques et contemporains** des Premiers Peuples

Volonté de **collaborer** avec les Autochtones dans le développement, la prestation et l'évaluation des **services** ou **d'initiatives** qui leur sont destinés

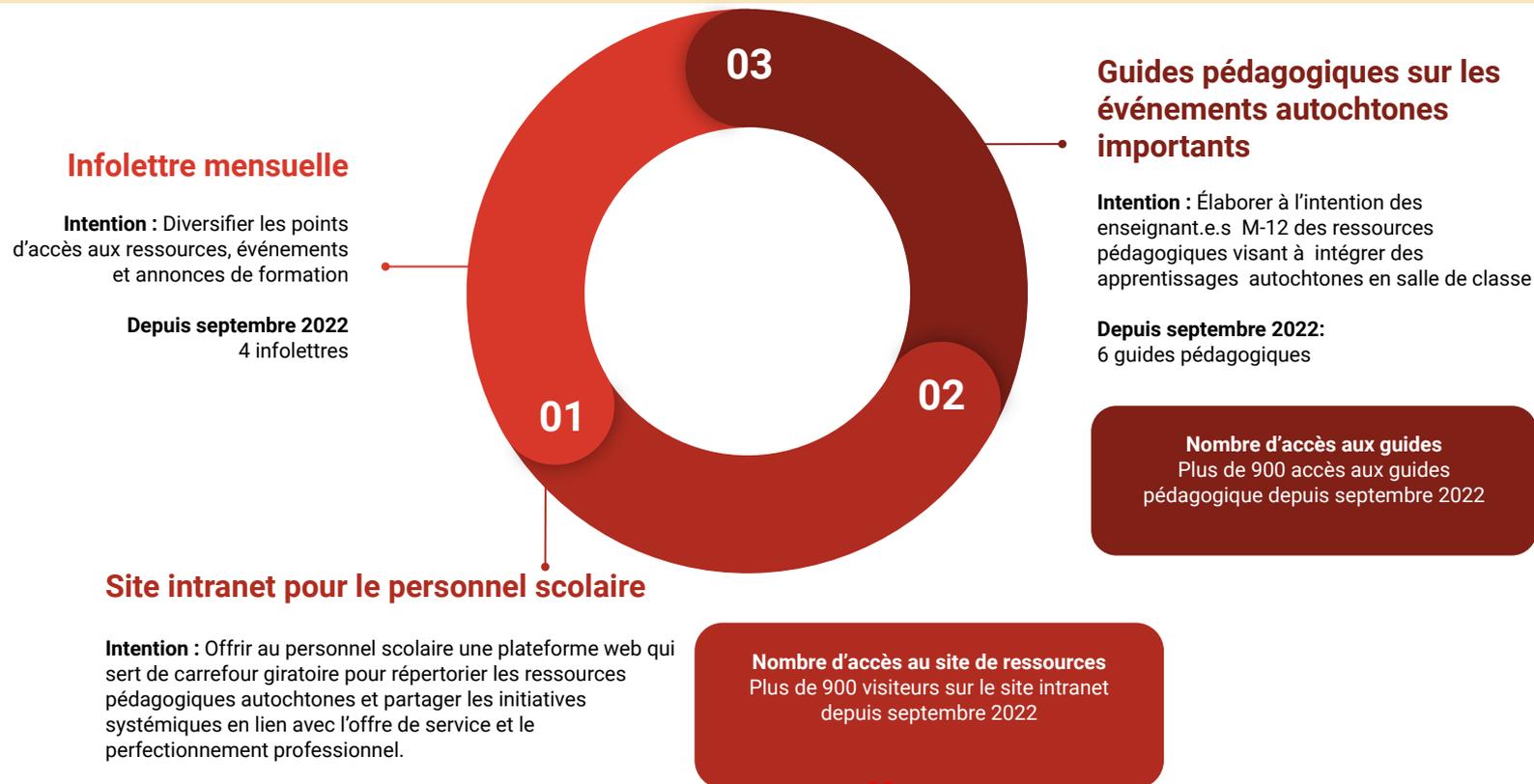
Continuum de l'approche culturellement sécurisante



SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE

1. Maintenir l'accessibilité aux ressources pédagogiques M-12

AXE 2
PRIORITÉS D'ACTIO
2022-2023



SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE

2. Assurer une offre de service annuelle de formation et d'accompagnement

AXE 2
PRIORITÉS D'ACTIO
2022-2023

Cycle de formation

Intention - Offrir aux enseignants M-12 un parcours d'apprentissage visant à conscientiser, sensibiliser, bâtir leurs capacités et à harmoniser les pratiques en éducation autochtone

Formations 2022-2023

1 cycle d'apprentissage de 3 jours :
Décoloniser nos pensées - Tracer son itinéraire par l'approche culturellement sécurisante.

Participation
32 participant.e.s de
17 écoles (M-12)

02

Cycle d'accompagnement

Intention : Répondre aux demandes d'accompagnement des enseignant.e.s et des écoles en matière d'autochtonisation des curriculums et de l'instauration d'une culture de réconciliation

Participation
11 écoles (M-12)

01

SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE

3. Offre de perfectionnement professionnel par des initiatives systémiques

AXE 2
PRIORITÉS D'ACTIO
2022-2023

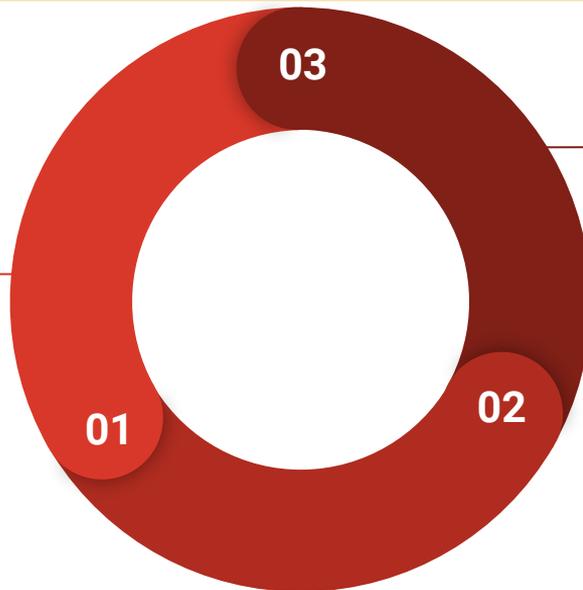
Réseau d'échange virtuel Tabasendizowin

Intentions : favoriser la sensibilisation aux réalités contemporaines et historiques des Premiers Peuples en échangeant en toute humilité et aller à la rencontre des personnes issues des communautés autochtones.

Réseaux 2022-2023 :
4 réseaux prévus durant l'année scolaire

Participation

2021-2022 : 50 participant.e.s
2022-2023 : 30 participant.e.s



Financement d'une QA/QBA en éducation autochtone

Intention : soutenir les enseignant.e.s à se sensibiliser aux réalités des peuples autochtones et à développer leurs compétences interculturelles en matière de perspectives et d'éducation autochtone.

Initiative 2022-2023 : Remboursement de 20 qualifications additionnelles ou de qualifications additionnelles de base sous 6 institutions qui en font l'offre

Participation

2020-2021 : 7 enseignant.e.s
2021-2022 : 8 enseignant.e.s
2022-2023 : 9 enseignant.e.s

4 saisons de la réconciliation

Intention : offrir au personnel scolaire une plateforme de formation continue sur les Premiers Peuples au Canada.

Format : 10 modules d'apprentissage pour une formation d'une durée de 3h15 menant à l'obtention d'un certificat du First Nations University of Canada

Nombre d'accès à la plateforme
60 inscriptions

Comité de l'éducation autochtone
Rencontre du 24 janvier 2023

Merci !
Mikwetc !
Marsi !
Nakurmiik !
Nia:Wen !



Plan d'action 2022-2023

Éducation autochtone

Comité de l'éducation autochtone (CÉDAU)
Rencontre du 4 octobre 2022





Éducation autochtone

Plan d'action 2022-2023

BUT

Cibler des ressources et des mesures de soutien pour améliorer

la participation, l'apprentissage, le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

AXE 1 SOUTENIR LES ÉLÈVES

AXE 2 SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE

AXE 3 ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET LA SENSIBILISATION

AXE 4 UTILISER DES DONNÉES POUR SOUTENIR LE RENDEMENT DES ÉLÈVES

Zones d'impact :

- La participation
- L'apprentissage
- Le rendement
- Le bien-être

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

AXE 1

SOUTENIR LES ÉLÈVES

PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2022-2023

1

Par l'entremise du Programme de coach en appui aux élèves Premières Nations, Métis et Inuit, développer des initiatives qui permet d'être davantage à l'écoute des parents/familles autochtones afin de mieux répondre aux besoins des élèves autochtones

- Création d'un réseau virtuel pour les familles autochtones offrant un espace sécuritaire et bienveillant de rencontres et de partage
- Faciliter l'accès aux familles à des activités autochtones en communauté

2

Multiplier les opportunités de réseautage entre les élèves autochtones et favoriser la participation de ces élèves à des activités reflétant leur identité culturelle

- Participation aux événements de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation du 30 septembre
- Camp de leadership pour les élèves autochtones de 5e et 6e année

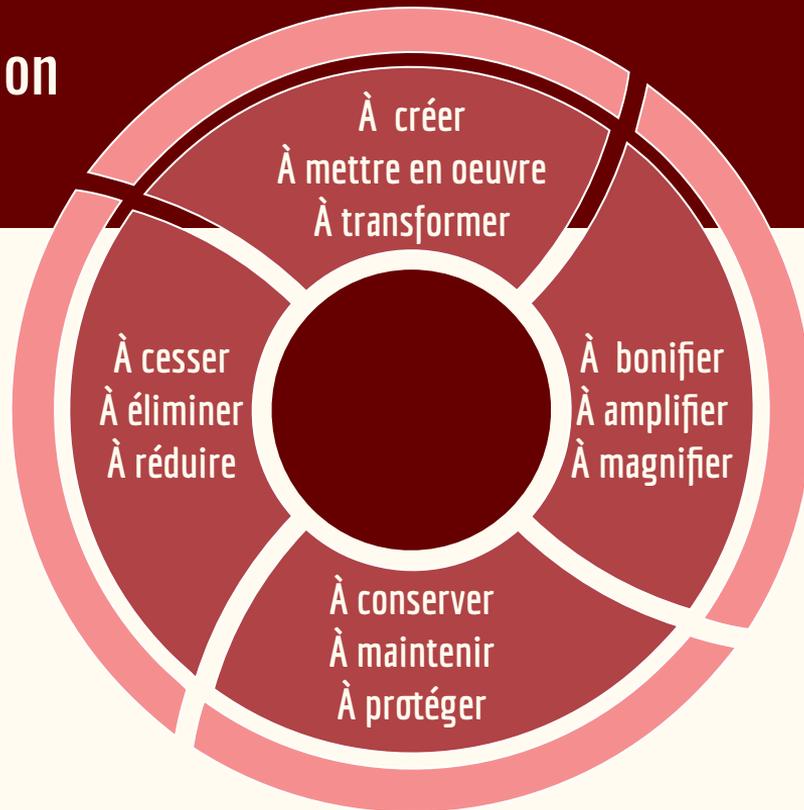
3

Appuyer la transition des élèves autochtones vers le postsecondaire ou le marché du travail

Cadran de consultation

AXE
1

SOUTENIR LES ÉLÈVES



Axe 1 - Soutenir les élèves

Zones d'impact :

La participation

→ **L'apprentissage**

→ **Le rendement**

Le bien-être

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

AXE 2

SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE

PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2022-2023

1

Maintenir l'accessibilité à des ressources pédagogiques autochtones M-12

- Alimenter le site web de ressources pédagogiques
- Maintenir la publication d'une infolettre mensuelle
- Guides pédagogiques sur les événements autochtones importants

2

Assurer une offre de service annuelle incluant de la formation pour le personnel enseignant et de l'accompagnement pour les écoles

- Formation - Cycle d'apprentissage : Décoloniser nos pensées - Tracer son itinéraire par l'approche culturellement sécurisante
- Accompagnement des écoles et du personnel enseignant dans l'autochtonisation de leur pédagogie et l'intégration des perspectives autochtones dans leur salle de classe

3

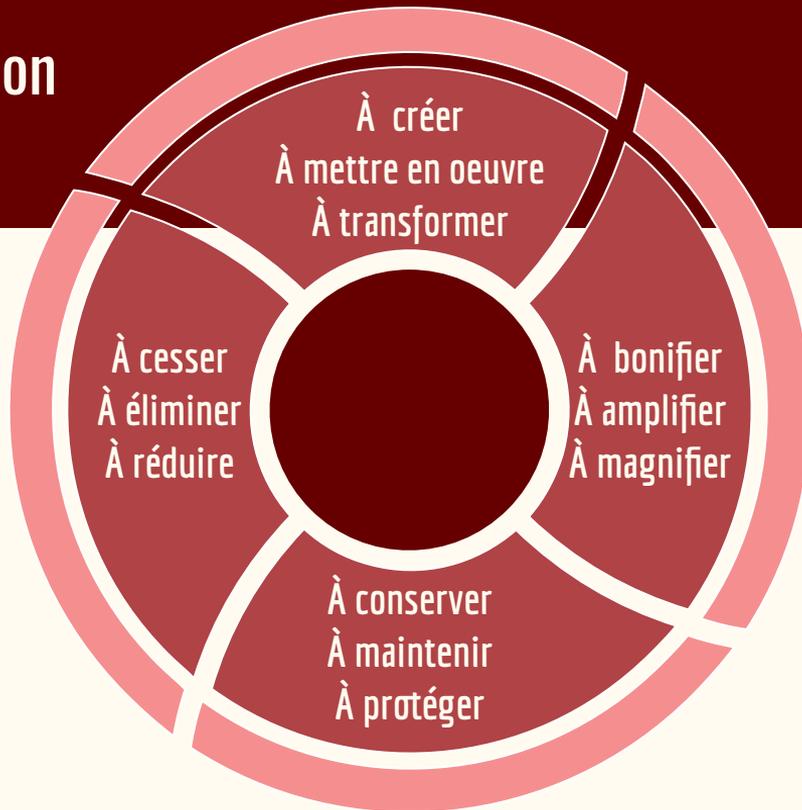
Poursuivre l'offre de perfectionnement professionnel du personnel scolaire par l'entremise d'initiatives systémiques et ciblées

- Unité de formation professionnelle : Les 4 saisons de la réconciliation
- Financement d'une QA/QBA Premières Nations, Métis et Inuit
- Réseau d'échange virtuel Tabasendizowin

Cadran de consultation

**AXE
2**

**SOUTENIR LE PERSONNEL
SCOLAIRE**



Axe 2 - Soutenir le personnel scolaire

Zones d'impact :

La participation

→ **L'apprentissage**

→ **Le rendement**

→ **Le bien-être**

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

AXE 3

ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET LA SENSIBILISATION

PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2022-2023

1

Favoriser l'autochtonisation des différents volets du service éducatif en nourrissant les projets de collaboration

- Participation au programme PIPNPE
- Collaboration avec le volet bien-être et sécurité des élèves du service éducatif
- Collaboration avec les conseillères et conseillers pédagogiques du service éducatif

2

Renouer et maintenir les liens avec les familles, les organismes et les communautés autochtones

- Visite des Premières Nations avoisinantes (Kitigan Zibi, Pikwakanagan, Tyendinaga, Akwesasne)
- Visite d'organismes communautaires autochtones
- Participation à des événements organisées par les communautés autochtones
- Rencontres/activités avec les familles

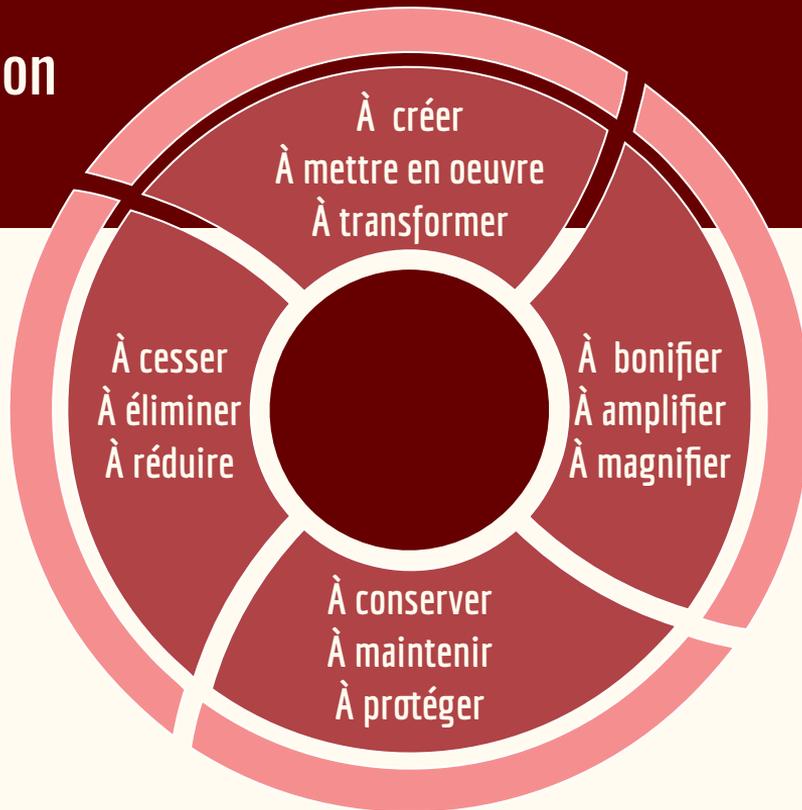
3

Avec l'appui du service des communications, maintenir et alimenter la [page web externe Perspectives et éducation autochtone](#) intégrée au site CEPEO

Cadran de consultation

**AXE
3**

**ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET
LA SENSIBILISATION**



Axe 3 - Accroître l'engagement et la sensibilisation

Zones d'impact :

La participation

L'apprentissage

→ **Le rendement**

→ **Le bien-être**

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

AXE 4

UTILISATION DES DONNÉES POUR SOUTENIR LE RENDEMENT DES ÉLÈVES

PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2022-2023

1

Participer activement à la lecture et l'analyse des résultats de la collecte de données sociodémographiques sous la lentille des perspectives autochtones

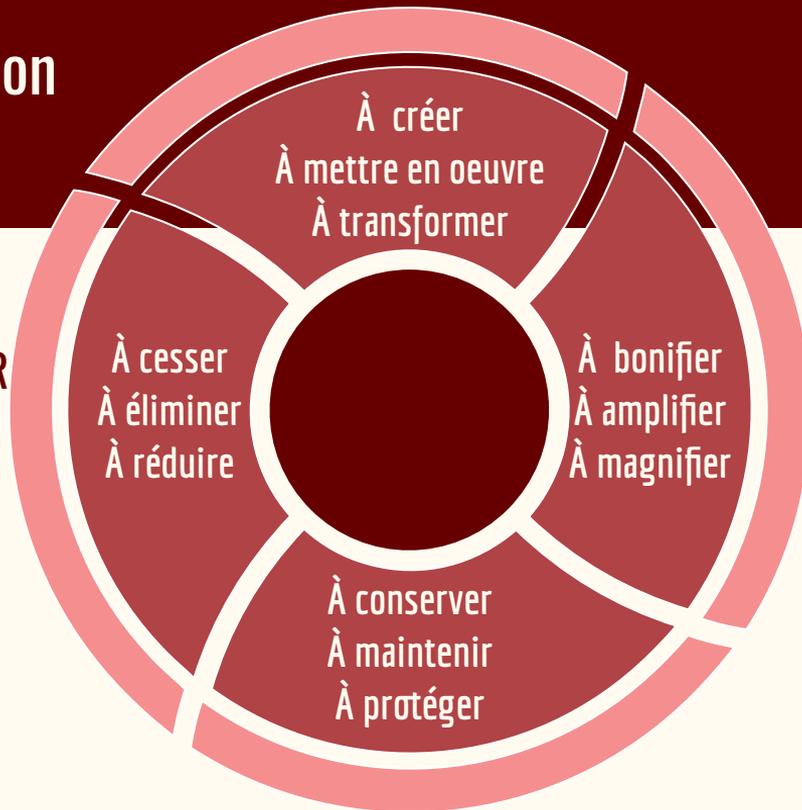
2

Avec l'appui du service des communications, assurer la mise en oeuvre d'une campagne de sensibilisation pour la déclaration volontaire autochtone

Cadran de consultation

AXE
4

**UTILISATION DES DONNÉES POUR
SOUTENIR LE RENDEMENT DE L'
ÉLÈVE**



Axe 4 - Utilisation des données pour soutenir le rendement de l'élève

Plan d'action 2022-2023

Éducation autochtone

Miigwetch !

Merci !

